

L'Ordre du Carmel naquit à l'aube du XIII^{ème} siècle sur la montagne de Galilée qui porte ce nom, illustré jadis par la prière du prophète Elie. Simple groupement érémitique à ses débuts, il devint peu de temps après un Ordre « apostolique » de « mendiants », tout en gardant soigneusement son originalité contemplative. Il se rependit alors dans les villes d'occident où il attira un grand nombre de fidèles désireux de partager sa vie spirituelle. De ces groupes de laïcs, sortirent au milieu du XV^{ème} siècle les premières communautés de Carmélites ainsi que les premiers Tiers-Ordres.

Après une période de relâchement, l'Ordre essaya de se réformer à plusieurs reprises. La plus célèbre de ces réformes est celle que nous devons à la grande Carmélite espagnole du XVI^{ème} siècle, Saint Thérèse d'Avila, secondée par Saint Jean de la Croix.

Répondues actuellement dans le monde entier, les deux branches du Carmel, ancienne Observance (Les Grands Carmes) et réforme thérésienne (Les Carmes Déchaux), regroupent une grande diversité de membres des trois Ordres, Carmes, Carmélites, Tertiaires séculiers et réguliers.

« Sans oraison, disait le Pape Léon XIII, le Carmel n'est rien. » On ne saurait mieux définir l'âme de ce grand courant spirituel dont les origines remontent à ces humbles ermites qui s'établirent à l'époque des Croisades sur les pentes du Mont Carmel.

S'ils choisirent ce lieu de préférence à un autre, ce fut avant tout parce qu'ils voulaient y communier par une présence physique à l'esprit de solitude et de prière dont le Prophète Elie l'avait imprégné à jamais.

Car tout autant qu'un lieu, le Carmel est un symbole. Evoquant l'effort de l'ascension, il exprime admirablement le propre de l'idéal contemplatif carmélitain. Entreprendre la « montée du Carmel », si bien décrite par Saint Jean de la Croix, signifie donc se mettre en état de gravir les divers degrés de la purification du cœur, afin de pouvoir contempler le Dieu vivant qui se cache au sein de la nuée obscure et lumineuse.

Le Règle primitive, bien commun de l'Ordre du Carmel tout entier, définit à la perfection cet idéal de prière et de vie.

1. OBEIR A JESUS-CHRIST

Ce texte commence par déclarer que le « propos » des Frères est de « vivre dans l'obéissance à Jésus-Christ ». Cela nous montre en premier lieu que leur prière se veut authentiquement « chrétienne », parce que centrée sur la personne du Christ. Pour cette même raison, elle est intensément trinitaire comme l'a si bien rappelé Sainte Elisabeth de la Trinité, dont la vie entière n'a été qu'un hymne prolongé à « la louange de la gloire » des trois personnes divines.

Ce propos nous montre également que la « contemplation » bien comprise est tout autre chose qu'un luxe pour « belles âmes », promptes à s'épancher en nobles élévations mais peu enclines à se livrer pieds et poings liés à l'amour d'un Dieu pauvre et crucifié. Car c'est bien cela lui « obéir » ; « c'est être prêt, nous dit Jean de la Croix, à tout lui sacrifier, jusqu'à sa propre peau ».

Comme l'enseigne Thérèse d'Avila, le but de la prière est de nous amener à rendre notre volonté si conforme à celle de Dieu qu'elle en vienne à ne faire plus qu'un avec la sienne. La vraie prière est un OUI radical et inconditionnel.

2. LA LOUANGE DE NOTRE DAME

Bien qu'il ne soit pas question de Marie dans la Règle primitive, les Carmes estiment de bonne heure que leur Ordre avait été fondé en son honneur. Autrement dit, que leur raison d'être plus particulière dans l'Eglise était la louange de celle que toutes les générations, à la suite d'Elisabeth, proclament bienheureuse.

Comment faut-il comprendre cette louange ? Tout d'abord, bien entendu, comme une célébration dans la prière liturgique. Mais aussi comme un engagement apostolique ayant pour objectif de mieux faire connaître au peuple chrétien les grandeurs de Marie. Comme un sentiment très fort d'appartenance à la Mère de Dieu, sentiment qui se manifeste en particulier par l'habit de l'Ordre, « habit de Notre-Dame », et par le Scapulaire dont la dévotion naguère encore était si populaire. Mais il s'agit surtout d'un « culte spirituel » visant à offrir à Dieu la personne tout entière en hostie vivante, à l'image même du « fiat » de la Vierge Marie. Loin de faire nombre avec « l'obéissance à Jésus-Christ », la louange de Notre-Dame ainsi entendue n'a d'autre but que d'y conduire.

3. MEDITER LA LOI DU SEIGNEUR

Voici en quels termes la Règle définit ce qui fait le cœur de la vie carmélitaine : « méditer jour et nuit la Loi du Seigneur, et veiller dans la prière ».

Que veut dire ici « méditer » ? Tout d'abord s'exercer à la signification de la Loi du Seigneur, comme le suggère un autre passage de la Règle : « fortifiez votre cœur par de saintes pensées ». Mais ici Thérèse d'Avila tient à nous mettre en garde : « Il ne s'agit pas, dit-elle, de penser beaucoup, mais d'aimer beaucoup ». La prière, en effet, n'est pas d'abord une réflexion portant « sur » Dieu, mais, nous dit encore Thérèse de Jésus, un colloque d'amitié « avec » Dieu. Etrange dialogue, objectera-t-on, où il semble que nous soyons condamnés à faire les

frais de la conversation ! Et pourtant la foi ne nous révèle-t-elle pas que Dieu s'adresse réellement à nous ? La Loi du Seigneur qu'il s'agit de méditer n'est pas un texte mort, mais bien la Parole vivante d'un Vivant, de quelqu'un qui parle au cœur de quelqu'un qui lui dit : « Est-tu disposé à m'aimer de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces, et ton prochain, comme toi-même ? »

Avant d'être une parole adressée à Dieu, la prière est donc l'écoute de sa Parole à Lui. La condition première de cette écoute est le silence, mais un silence d'abord intérieur, un silence qui enveloppe entièrement l'être de celui qui prie en écartant de lui tout ce qui s'opposerait à une écoute attentive. La Parole de Dieu, nous dit Saint Jean de la Croix, est une « musique silencieuse ». Elle est de nature si discrète et si subtile qu'il nous faut tendre l'oreille pour en goûter toutes les secrètes harmonies.

Méditer la Loi du Seigneur, c'est donc la « ruminer » lentement, la tourner et retourner « sur les lèvres et dans le cœur » comme le dit encore le Règle citant l'Écriture, la laisser pénétrer comme « un glaive à deux tranchants » jusque dans les profondeurs les plus cachées de la personne. Une icône russe représente le prophète Elie assis au bord du torrent de Kerith, le visage tendu vers le ciel d'où lui vient le message de Dieu, dans l'attitude de celui qui écoute avec tout son être : il n'y a pas de plus belle image de la prière.

4. UN CRI DANS LA NUIT

La prière authentique est toujours un cri, non qu'elle doive d'ordinaire prendre cette forme extérieure, mais parce qu'elle est la réponse d'un cœur blessé par le glaive de la Parole de Dieu : « Des profondeurs, je crie vers toi, Seigneur ! » La prière est ce cri, jailli du fond des entrailles, par lequel j'essaie de dire à Dieu, humblement mais passionnément : « Seigneur, tu sais tout. Tu sais bien que je t'aime ! »

Elle est un cri « dans la nuit » parce qu'elle est une réponse faite à Dieu dans la foi toute pure et toute nue. Saint Jean de la Croix revient à chaque instant sur ce beau symbole de la « nuit obscure ». Tant que nous vivons ici bas, il nous est impossible de pénétrer jusqu'au cœur de cette lumière inaccessible où Dieu réside. « Mes voies, dit le Seigneur, ne sont pas vos voies. » Dire oui à Dieu, c'est toujours accepter de faire le saut dans l'inconnu et le mystère. La grandeur incomparable de Marie consiste dans le fait qu'elle a prononcé son « fiat » sans aucune hésitation, alors qu'elle « ne comprenait pas » (Luc 2, 50).

5. L'INTERCESSION ET LA LOUANGE

Quand on aime vraiment Dieu, la première chose que l'on veuille lui crier, c'est qu'il n'est pas aimé comme il mérite de l'être. Quelle que soit la forme concrète de leur vie, les fils et les filles de Saint Elie désirent être animés du même zèle jaloux pour la gloire de Dieu qui dévorait son âme ardente. Surtout depuis la réforme de Sainte Thérèse d'Avila, l'intercession est le climat dans lequel baigne toute leur vie d'oraison. Bien qu'elle ait choisi une solitude rigoureuse, la Carmélite n'en désire pas moins porter dans sa prière les grands besoins du monde. Ce n'est pas sans une raison profonde que le Pape Pie XI a proclamé Thérèse de l'Enfant Jésus « Patronne des Missions ».

Cri de demande, la prière est plus encore un cri de louange. Contempler n'est pas autre chose que s'extasier devant l'éternelle beauté de Dieu, devant sa souveraine sagesse, devant surtout son amour insondable. Depuis toujours, le Carmel considère l'office de la louange comme sa fonction primordiale.

6. DANS LE CŒUR DE L'EGLISE MA MERE

Telle est la mission des Saints eux-mêmes, des citoyens de la Jérusalem céleste dont la clameur immense monte vers le trône de l'Agneau : « Alléluia ! Salut et gloire et puissance à notre Dieu ! » L'Eglise vivante est d'abord la foule innombrable de ces élus. Mais c'est aussi le rassemblement de tous ceux qui cheminent en ce monde-ci comme des pèlerins en marche vers le Royaume. A cette prodigieuse polyphonie venue des profondeurs de l'Eglise visible et invisible, Thérèse de l'Enfant Jésus, à la fois solitaire et solidaire, voulait associer sa propre mélodie : « Dans le cœur de l'Eglise ma Mère, disait-elle, je serai l'amour, et ainsi je serai tout ! »

Un vieil auteur du Carmel, Nicolas le Français, nous montre comment la création elle-même est emportée dans cet universel chant de louange : « De même que luth, écrit-il, accompagne les paroles du chanteur, ainsi les montagnes qui nous entourent et qui sont pour nous comme autant de frères conventuels, s'unissent aux psaumes que nous chantons à la gloire du Créateur. »

7. JOUR ET NUIT

La Règle du Carmel demande avec insistance que l'on médite « jour et nuit » la Loi du Seigneur. Elle ne veut certes pas obliger à une continuité matérielle, impossible ici-bas. Les contemplatifs ne sont pas dispensés de la loi du travail. « Croyez-moi, dit Thérèse d'Avila, ce n'est pas la longueur du temps passé dans l'oraison qui profite à notre âme ; son bon emploi dans l'action nous est d'un grand profit, et quelques instants de travail peuvent nous embraser d'amour mieux que de nombreuses considérations. »

Nicolas le Français nous donne une excellente interprétation du « jour et nuit » prescrit par la Règle, lorsqu'il déclare que l'Esprit Saint nous veut « assidus » à une occupation spirituelle. La Loi du Seigneur doit envahir à tel

point notre cœur, que la méditer devienne une sainte obsession. Tel était le cas du psalmiste, que Nicolas nous donne à imiter : « Comme j'ai aimé ta Loi, Seigneur ! Tout au long du jour, elle est l'objet de mes pensées. »

Méditer la Parole de Dieu n'est pas une occupation comme les autres, que l'on pourrait reléguer dans les limites de certaines heures de la journée, pour ensuite s'en désintéresser complètement. C'est la préoccupation majeure, la passion centrale de l'existence. Ce n'est pas une obligation qui s'imposerait de l'extérieur, mais un « devoir du cœur » véritablement aimant. Celui-ci, remarque Thérèse d'Avila, « aime en tous lieux et il ne cesse pas un seul instant de penser à l'aimé. » Le sommeil lui-même n'a pas le pouvoir d'interrompre cette continuité. « Je dors mais mon cœur veille ! » C'est, à n'en pas douter, le sens qu'il faut donner à cette autre prescription de la Règle qui demande de « veiller dans la prière ». Plus que du temps pris sur le sommeil pour se consacrer à la prière, elle veut parler d'une attitude constante d'éveil spirituel, ainsi qu'elle le suggère d'ailleurs dans un autre passage : « Que tout ce que vous avez à faire soit fait selon la Parole du Seigneur. »

Ainsi comprise, la prière devient tellement fréquente qu'on peut en un certain sens la dire continue.